

Bilan d'activité

Assistants familiaux (AssFam)

2013- 2014

AssFam : plus de 50 % de nos syndiqué(e)s.

De nombreuses rencontres dans les secteurs du Cambrésis, du Douaisis, de l'Avesnois, du Roubaisis moins du Valenciennois ou la mobilisation des ASSFAM paraît moins important.

Plus de 50 dossiers individuels ont été traités suite à des réorientations abusives d'enfants, des licenciements, des erreurs de salaires, des problèmes administratifs
Nombreuses démarches et accompagnement sur le terrain (SAF, Direction Territoriale) : Lille Sud, Hazebrouck, Armentières, Douai, Cambrai, Valenciennes, Avesnes sur Helpe.

Un soutien rapproché apporté aux assistants familiaux en difficultés.

Ecoute téléphonique en aide.

Un groupe d'ASFAM constitué pour réfléchir à l'avenir, à différentes revendications, à l'amélioration de leurs conditions de travail, de leur salaire, de leurs frais d'entretien et de déplacement.

Un blog spécial ASFAM pour améliorer la communication et les informations.

Une campagne actuelle et bientôt nationale sur la revendication d'un statut pour protéger les assistants familiaux du fait de la précarité de leur statut actuel.

Des permanences qui commencent à bien fonctionner.

Des actions médiatiques pour dénoncer les abus de l'administration.

Des actions en CHS concernant des assistants familiaux en danger dans le cadre de leur métier.

Revendication pas encore aboutie d'une médecine professionnelle digne de ce nom.

Revendications sur les frais d'entretien et les frais de déplacements : c'est un sujet récurrent mais dont nous ne lâchons pas le morceau comme ce fut le cas pour la présomption d'innocence.

De nombreux courriers envoyés aux élus et au Président du CG pour dénoncer les abus de pouvoir des dirigeants de l'ASE.

Étude et élaboration des dossiers avec des avocats pour la défense d'ASFAM mis(es) à mal.

Revendications abouties

La présomption d'innocence, grâce aux actions au Tribunal Administratif en collaboration des avocats, qui permet maintenant aux assistants familiaux d'être rémunérés en cas de dénonciations.

Un contrat d'accueil et un contrat de travail enfin conformes à la loi après de dures batailles et l'intervention d'un avocat que notre syndicat a rémunéré.

De nombreux licenciements abusifs empêchés en accompagnant les assistants familiaux.

Orientations

Organiser la communication au niveau national pour obtenir un véritable statut : projet d'une pétition nationale sur un site dédié « un statut pour les assfam ».

Attention renforcée pour le respect des contrats de travail et d'accueil extrêmement importants en cas de problèmes et de litiges. Améliorer ces contrats.

Continuité des revendications sur les frais d'entretien et frais de déplacement - Négociations prévues le 13 juin 2014

Renforcement par une équipe de militants et militantes assistant(e)s familiaux de permanences pour tous ceux et celles qui le désirent et rompre l'isolement des AssFam : leur force est leur nombre, leur faiblesse est leur isolement. L'administration l'a bien compris. Il faut donc s'investir encore plus.

Développer l'information par le blog et l'ouverture d'un forum qui permettront aux AssFam d'être plus fortes devant notre employeur. Cela passe par la connaissance de leurs droits car elles connaissent leurs devoirs.

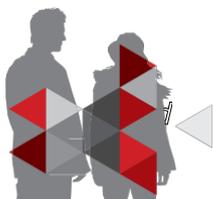
Continuer de défendre les cas individuels

Appuyer sur la nécessité que les AssFam, dans leur assurance habitation, prennent l'aide juridique qui a été utile à nombre d'entre-elles.

Faire respecter la réglementation concernant l'existence d'une médecine professionnelle pour les Assfam, la prise en compte des accidents de trajet et de service, les maladies ordinaire ou longue.

Une présence au CHS pour défendre vos dossiers.

Pour la première fois dans l'histoire de notre syndicat, la **candidature au Secrétariat général d'un assistant familial, Jean-Pierre Détrez**, est la garantie que ces orientations seront respectées et amplifiées.



*Cgt des Personnels du Département du
« Défendre et lutter »*